

Vidéo surveillance



SPM

Depuis 39 ans

Sécurité Privée Menton
INTERVENTION 24h/24



ALARME
TELESURVEILLANCE
VIDEO-SURVEILLANCE

info@spm-securite.com
www.spm-securite.com

Tél. 04 93 355 356

Sécurité Privée Menton est un service de qualité, de proximité et un suivi qui gère la sécurité des biens dans tout son ensemble.

CONTACTEZ NOUS POUR TOUTE ÉTUDE PERSONNALISÉE

210 Av. Louis Pasteur - 06190 Roquebrune Cap Martin

AUTORISATION PREFECTORALE N°06SG42 : CNAPS AUT-006-2118-07-18-2019327051

SARL SPM au capital de 45734,71 € - Siret n) 327 755 328 00041

19^{ème} NUIT DU MENTONNAIS



SAMEDI 7 OCTOBRE 2023

rac-egf.fr

 Rac egf delegation PACA

**LE RÉTRO AUTOMOBILE CLUB
des Electriciens Et Gaziers de France**

**La Délégation Régionale P.A.C.A/Menton-Nice
Avec le concours de la Municipalité de Cantaron
Présente la**

**19^{ème} NUIT DU PAYS MENTONNAIS
Samedi 7 Octobre 2023**

Inscriptions, engagement à adresser chez

Mr Jean-Jérôme CONTARDOT

5 Chemin de la Campanette - 06800 Gagnes sur Mer

Tel : 06.50.81.41.09

E- mail : jj.contardot@gmail.com

Mr Jacky GUASCO

2169, route du Mont Gros - 06500 Menton

Tel : 06.85.66.51.93

E- mail : nuitdumentonnais@gmail.com

R.A.C. - E.G.F. association loi de 1901, créée le 19 avril 1989

Enregistrée à la sous-Préfecture du Raincy sous le N° : W922003260

Affiliée à la F.F.V.E. sous le N° : 285

Siège Social : Centre culturel Allende, Maison des Associations

Avenue du Dauphiné. 93320 Neuilly-sur-Marne

Site internet : www.rac-egf.fr

Responsable Régional : Mr Jacky Guasco 2169 Rte du Mont-Gros 06500 Menton

Tél 06.85.66.51.93 Courriel : jacky.guasco17@gmail.com

AudiSon

« La Meilleure façon d'Entendre »

Laboratoire de correction auditive

3 rue Pasteur - 06500 Menton

Tél : 04 93 37 65 22

**weldom**

ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

RECOMMANDATIONS

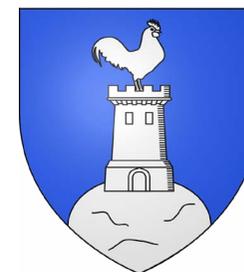
Pour un déroulement optimum de cette randonnée touristique, rendez-vous au départ à l'heure, tous pleins faits et niveaux vérifiés : essence, huile, eau, air et lampe électrique, sans oublier le matériel photographique, et surtout la bonne humeur.

La distance à parcourir est d'environ 180 km sur routes de montagne, en cas d'obligation de ravitaillement, des stations-services seront ouvertes dans les différentes villes traversées.

La randonnée étant déclarée en Préfecture, la Maréchaussée sera certainement alertée, alors, étant donné le caractère de cette balade, soyez discrets lors de la traversée des agglomérations.

S'agissant d'une randonnée touristique, sur route ouverte à la circulation, le respect du code de la route et la plus grande prudence s'imposent.

**Merci de votre compréhension
et bonne route à tous !**



ORGANISATION

De 10h30 à 13h00 :

Accueil des participants sur le parking de la gare de Drap/Cantaron (voir plan ci-contre)

De 12h00 à 13h30 : Déjeuner sur place
(à la charge des participants)

1^{ère} Etape : 110 Km

Départ 1^{ère} voiture : 14h00

Cantaron, Blausasc, Contes, Levens, Duranus, Lantosque, La bollène-Vésubie, Col de Turini, Moulinet, Sospel (parc de regroupement)

2^{ème} Etape : 70 Km

Départ 1^{ère} voiture : 18h30

Sospel, Col de Castillon, Col St Jean, Sospel, Col de Brouis, Breil sur Roya, Sospel, Monti, Menton

- Arrivée prévue entre 20h00 et 20h30
- Apéritif et remise des récompenses
- Repas pris en commun

Les véhicules seront stationnés sur le parking du fort face au restaurant.



ARTICLE 10 : Modification/Annulation

En raison du caractère amical de la manifestation, les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification qu'ils jugeraient opportune au présent-règlement, ainsi qu'au programme de la manifestation. En ce cas, les organisateurs s'engagent à en avertir les participants dans un délai suffisant avant le départ de la manifestation.



Les organisateurs se réservent également le droit d'annuler cette manifestation si les circonstances l'exigeaient.

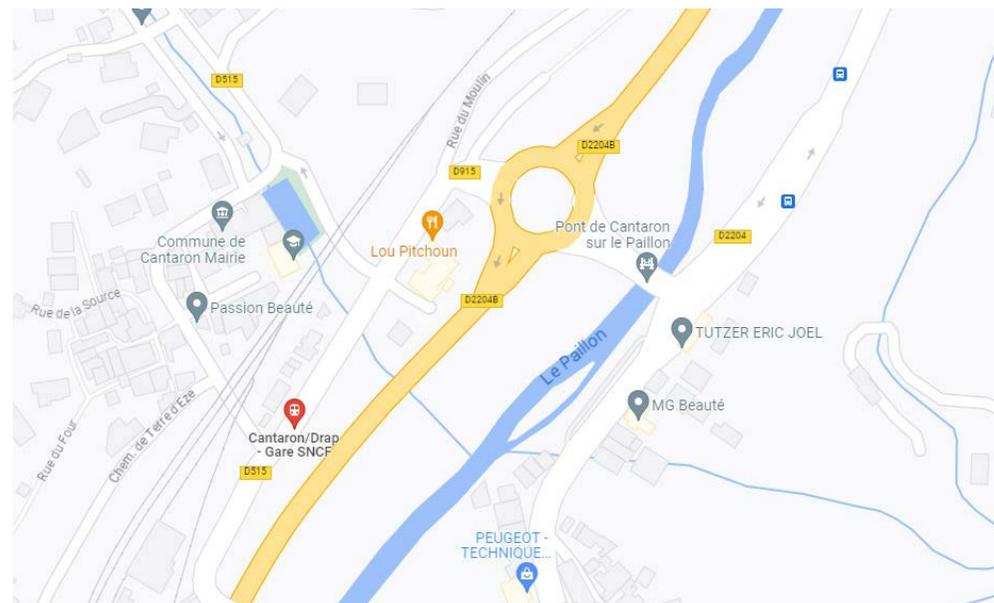
En cas d'annulation, le montant de la participation sera intégralement remboursé.

ARTICLE 8 : Publicité

Une partie des frais, engagés pour l'organisation de cette « Nuit du pays Mentonnais » étant supportés par des sponsors, les organisateurs se réservent le droit de faire apposer sur les véhicules les autocollants publicitaires édités par ces derniers. Dans ce cas, cette publicité est obligatoire.

ARTICLE 9 : Réclamations

Du fait de son engagement, chaque participant accepte de se conformer aux décisions des organisateurs



RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : Présentation

Le RAC-EGF (Rétro Automobile Club des Electriciens et Gaziers de France, délégation Menton-Nice P.A.C.A, Organise **avec le concours de la Municipalité Cantaron le 7 Octobre 2023** une randonnée touristique dénommée

<< **La 19^{ème} nuit du pays Mentonnais** >>

Cette randonnée touristique se déroulera sur routes ouvertes à la circulation sur un parcours d'environ 180km.

ARTICLE 2 : Véhicules admis

Sont admis les véhicules présentant un caractère sportif des années 1950 à 1992 et les autos d'exception (sur accord de l'organisation). **Les véhicules non immatriculés ne sont pas admis.** Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser sans justification, toute demande d'engagement, le nombre maximum de véhicules admis étant fixé à 48.

ARTICLE 7 : Encadrement

La randonnée se déroulant sur route ouverte, les départs seront donnés toutes les trente secondes afin de ne pas gêner la circulation locale.

Un véhicule de Sécurité sera intercalé tous les quinze véhicules. Ils seront chargés de porter assistance lors d'incidents qui pourraient survenir au cours de cette sortie. Chaque participant recevra, avec son carnet de route, la liste des numéros de téléphone des Officiels de l'organisation, et des véhicules de sécurité.

En cas d'incident, le conducteur ou le copilote devra faire appel en priorité au véhicule de sécurité de son groupe.

Leur rôle sera limité en ce cas à :

- Protéger et assurer la sécurité des participants et des autres usagers (balisage, etc...)
- Alerter l'organisation qui mettra en œuvre les moyens nécessaires (dépanneuse, etc...)
- Secourir, éventuellement et selon le cas, l'équipage en attendant les moyens appropriés et dans la limite des procédures en vigueur

ARTICLE 6 : Déroutement

Rappel : La Nuit du pays Mentonnais est une manifestation à caractère touristique et ne comporte aucun chronométrage, ni notion de performance, ou de vitesse.



Les participants devront se conformer aux prescriptions du Code de la Route, des arrêtés municipaux des villes et localités traversées ainsi qu'aux articles du présent règlement.

Toute infraction au code de la route sera supportée par le conducteur ayant enfreint ces règles. Les conséquences financières et ou pénales encourues ne pourront en aucun cas être imputés à l'organisation.

Les horaires indiqués sur le carnet de route ne sont donnés qu'à titre indicatif. Des contrôles de passage pourront être effectués.

ARTICLE 3 : Engagement

Les demandes d'engagement devront nous être retournées dûment remplies, signées et accompagnées des droits d'engagement :

- Membre d'un club : 70€
- Hors membre : 80€
- Restauration : 30€ par personne

Les droits d'engagements comprennent :

- Les plaques de rallye
- Le carnet de route (Road Book)
- Un jeu de numéros
- Trophées et souvenirs
- La restauration

La date limite d'inscription est fixée au 30/09/2023



Tout engagement non accompagné des droits ne sera pas pris en compte. En cas de refus d'engagement par l'organisation, les droits seront intégralement remboursés.

Tout équipage régulièrement engagé et ne prenant pas le départ ne pourra être remboursé de la totalité de son engagement, une somme de 50€ restant acquise à l'organisation pour couvrir les frais déjà engagés.

ARTICLE 4 : Vérfications administratives

Lors du retrait du dossier,
le conducteur devra présenter :

- Permis de conduire, ainsi que celui du copilote,
- Carte grise du véhicule, ainsi que l'autorisation du propriétaire si ce dernier est prêté, ou loué.
- L'attestation d'assurance, en cours de validité,
- L'attestation du contrôle technique en cours de validité.

Les conducteurs ne devront pas faire l'objet d'une procédure de suspension du permis de conduire.

ARTICLE 5 : Vérfications techniques

Rappel : tout véhicule participant à la « 19ème Nuit du Pays Mentonnais » devra être conforme à la réglementation en vigueur.

A cette fin, outre les vérifications administratives, les organisateurs effectueront sur les véhicules engagés des vérifications portant sur les points de sécurités suivants :

- État des pneumatiques,
- Niveau du liquide de frein,
- Fixation de la batterie,
- Fonctionnement de l'éclairage, tous feux confondus,
- Fonctionnement des essuie glaces et lave-glaces,
- Présence du cric, de la roue de secours,
- Présence du triangle et du gilet de sécurité,
- Présence d'un extincteur poudre (1kg).

Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ à tous véhicules non conformes aux règles de sécurité. En cas de refus pour non-conformité du véhicule, aucun recours ne pourra être formulé envers les organisateurs.

49 route du Baousset
06500 MENTON

MecaPiece06
Professionnels et Particuliers
Ventes de pièces : neuve et d'occasion

Mécanique / Carrosserie
Mecapièces06@yahoo.com
N°: 902 378 165 00010

07.49.48.66.04

AXA
ASSURANCE
Collection

26, rue Partouneaux
06500 MENTON

Tél. 04 92 10 52 22


RIVIERA AUTO
Monaco - Menton - R.C.M
04 93 86 89 80
mazzoleni@riviera-auto.mc

MENTON


DEKRA
DEKRA CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

4, Rue du Louvre
04 93 35 75 38


AUTO MOTO SERVICE
PIÈCES DÉTACHÉES AUTO MOTO

119, av. de Sospel - 06500 MENTON
info@automotoserv.com **09 82 61 69 79**

Acrodeco Design
Travaux Acrobatiques Mentonnais

TRAVAUX ACROBATIQUES
RAVALEMENT DE FAÇADES
PEINTURE
DECORATION

tam.menton@gmail.com **06-50-67-45-15**

3 rue Victor Hugo Résidence Hernani 06190 Roquebrune Cap-Martin


MENTON
04 92 41 72 72

DEZIGNER NUMERIQUE
MARQUAGE PUBLICITAIRE

ENSEIGNES VÉHICULES
VITRINES
IMPRIMERIE

3513, route du Mont Gros - 06500 MENTON
Contactez nous au
04.93.41.61.13
06.69.60.68.68

SERVIZIO AUTORIZZATO

Autofficina Franco Pompetti

Part. IVA: 002 675 400 86
Cod. fisc: PMP FNC 53901 L741X

Pneumatici ed assetto ruote
SOCCORSO STRADALE

Via A. Hughes, 4
Tel. (0184) **22.97.22** 18030 LATTE di VENTIMIGLIA



Depuis 1986

COUVERTURE - ZINGUERIE
PLOMBERIE - CLIMATISATION
RAMONAGE - CHAUFFAGE

*J.L. Dalmasso
& fils*

96, avenue des Alliés
06500 MENTON

04 93 57 84 21
jldalmasso@orange.fr

BAR • RESTAURANT • CAFÉ



Le Piccadilly

16, Av. François de Monléon
06190 Roquebrune Cap Martin

Tél. 04.93.35.87.16
www.lepiccadilly.com

CARLOS
DEPANNAGE
TRANSPORT

24H/24
7J/7

06 18 93 62 24 - 06 19 62 53 67
Horaires bureau : 9h00 à 12h00
Hameau de Monti sup. - 06 MENTON

Tél. : 04 93 41 34 11 - Fax : 04 93 57 36 62
carlosdepannage@free.fr



L'Atelier *Morgan Granier*
Artisan Sellier, Tapissier
06 28 22 60 36

Sellerie bateau - auto - moto
Tapisserie, décoration
Bâche de protection, toile d'hivernage
Aménagement intérieur - extérieur ...

Spécialiste du cuir :
Nettoyage, Soins, Réparation ...



COLOURLOCK®
Les spécialistes du cuir

06 28 22 60 36
20 terre plein du nouveau port
06500 MENTON



**MÉCANIQUE GÉNÉRALE
TOUTES MARQUES
SPÉCIALISTE
VOITURES DE SPORT**

201 AVENUE DE L'ORMÉA
ZONE INDUSTRIELLE DU CAREÏ
06500 MENTON

04 93 57 05 16

www.bureau-vallee.fr/
nos-magasins/magasin-menton-346/



Bureau Vallée
Le discount est dans notre nature

**FOURNITURES DE BUREAU
CARTOUCHES D'ENCRE
IMPRIMANTES
INFORMATIQUE & ACCESSOIRES
MOBILIER DE BUREAU
MAROQUINERIE
FOURNITURES SCOLAIRES
PHOTOCOPIES-RELIURES-TAMPONS**



autodistribution
AZUR AUTO SERVICE

Distributeur


601, Av. Saint Roman
ZI du Haut Careï
06500 MENTON

Tél. 04 93 35 80 85
Tél. 04 93 41 48 44
Fax 04 93 35 66 33

E-mail: azurautoservice@orange.fr

AUTOMECCANICA - ELETTRAUTO - GOMMISTA



di SALVETTI LUCA dal 1902

 PREPARAZIONI - RIMAPPATURE CENTRALINE
COLLAUDI - DIAGNOSI - RESTAURO AUTO D'EPOCA

Via Milano, 21 - 18012 BORDIGHERA (IM)
Tel./Fax 0184.252 507

P.IVA 01156640086 - C.F. SLV LCU 67C26L599L
E-mail: AutomeccanicaSalvettiluca@virgilio.it

SARL PIAZZA
ENTREPRISE DE
MAÇONNERIE
GENERALE

37, rue Pellalaïra - 06500 STE AGNÈS
Tél. 04 93 28 88 90